

Finances

REF : DAF2015060

Signataire : HD

Séance du Conseil Municipal du 15/10/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Acceptation du fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) au titre de l'année 2015

EXPOSE :

Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et une commune membre après accord du conseil communautaire et du conseil municipal.

Le montant du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds.

Plaine Commune attribue chaque année à la commune d'Aubervilliers un fonds de concours, établi à 317 750 € depuis 2010, pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le versement de ce fonds de concours par Plaine Commune au titre de l'année 2015.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2015

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : Mme KOUAME Akoua Marie
Mme MARINO Danielle	Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. SANON Guillaume
M. ZAIRI Rachid	Représenté par : Mme VIGEANT Claire

Mme LENOURY Nadia représentée à partir de la question n°270

M. Eric PLEE arrivé à partir de la question n°277

Mme FAGARD Alice représentée par M. CECCOTTI RICCI Roland jusqu'à la question n° 278

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderahim, RACHEDI Hakim.

Secrétaire de séance : Mme KOUAME Akoua Marie

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2015060

Signataire : HD

OBJET : Acceptation du fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) au titre de l'année 2015

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5-VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Plaine commune, en date du 16 décembre 2014, portant attribution d'un fonds de concours de 317 750 € à la commune d'Aubervilliers pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve,

Vu le budget communal,

Considérant que le Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve accueille des élèves dont l'origine dépasse le territoire communal et présente à ce titre un intérêt communautaire

A l'unanimité.

DELIBERE :

ACCEPTE le fonds de concours de 317 750 € attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement des dépenses de fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve au titre de l'exercice 2015.

DIT que cette recette sera inscrite au budget principal de la commune sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action
705	74	74751	311	PLAINECO

Reçu en préfecture le : 16/10/2015

Publié le : 16/10/2015

Certifié exécutoire le : 16/10/2015

L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG

